



Jeunesse et
cohésion sociale

2024 Rapport de gestion

Dicastère
Jeunesse et cohésion sociale

Service jeunesse et cohésion sociale

a.i M. Benoist Guillard

Municipal

M. Jean-Claude Ruchet

Municipal

(t) le 31 octobre 2024

M. Pierre-André Junod

Chef de service

Conseil d'Établissement
et Entente scolaire

Plateforme Écoles-Commune

Réseau d'accueil de jour
des enfants (RÉAjy)

Commission Consultative
Suisse-Immigrés

Conseil des Seniors

Conseil des Jeunes



Jeunesse



Quartiers, affaires
sociales et seniors

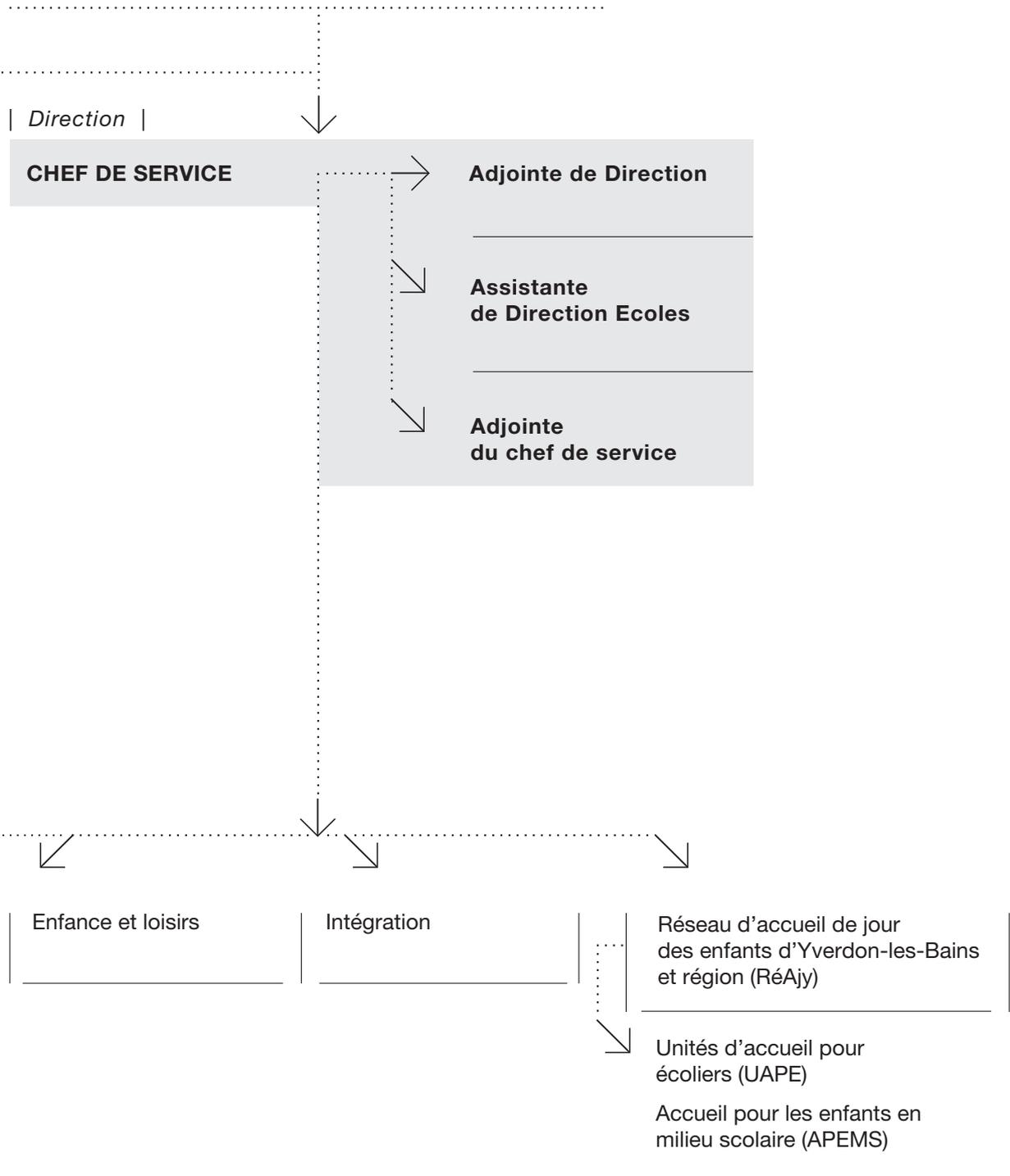


Clinique dentaire
de la jeunesse



Logement

MUNICIPAL | MUNICIPAL SUPPLÉANT



Service jeunesse et cohésion sociale

Direction

MISSION DU SERVICE

La mission du Service jeunesse et cohésion sociale (ci-après JECOS) consiste à promouvoir la qualité de vie et la cohésion sociale en créant des conditions favorables à l'épanouissement et

à l'intégration de toutes et tous. Pour ce faire, il incombe au service de proposer les grands axes des politiques publiques suivantes et de les mettre en œuvre :

- politique publique en faveur des enfants et des familles (y inclus l'accueil de jour, la clinique dentaire de la jeunesse et les prestations communales à destination des écoles) ;
- politique publique en faveur de la jeunesse ;
- politique publique dans les quartiers et les affaires sociales (y inclus la politique en faveur des seniors) ;
- politique publique du logement ;
- politique publique en faveur de l'intégration des étrangères et étrangers.

VIE DU SERVICE

L'année 2024 a été marquée par le décès de Monsieur Jean-Claude Ruchet, municipal de tutelle du service depuis juillet 2009, qui nous a quitté le 31 octobre 2024. Cet événement imprévu a ébranlé l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs du service, ainsi que ses nombreux partenaires. Une série de mesures ont été prises par la direction du service afin de permettre à toutes et à tous de faire leur deuil dans les meilleures conditions possibles tout en assurant le maintien des prestations du service. Parmi ces mesures, on peut mentionner la transformation temporaire

d'une petite salle de réunion en lieu de recueillement avec la possibilité pour celles et ceux qui le souhaitaient d'écrire un mot ou de laisser un souvenir. Tout cela a ensuite été remis à la famille du très regretté municipal du JECOS. Après la période de deuil, la Municipalité a nommé le syndic Pierre Dessemontet et le municipal Benoist Guillard comme municipaux délégués au service. Monsieur Dessemontet a pris la charge de l'accueil de jour et Monsieur Guillard de tous les autres secteurs.

POINTS FORTS DE L'ANNÉE 2024

« Deal » de rue et précarité

L'année 2024 a été marquée par la crise du « deal » de rue et l'augmentation de la précarité sociale. Les travailleur·euses sociaux·ales du JECOS ont en effet observé une hausse du nombre de personnes en situation de précarité dans notre ville, qu'elles soient confrontées à la toxicomanie et/ou à la pauvreté. Le projet pilote Kipole, ouvert dans l'ancien kiosque des Remparts, a malheureusement dû fermer ses portes le 20 septembre 2024. La présence des dealers

et des personnes toxicodépendantes a en effet eu comme conséquences de 1) faire fuir toutes les personnes précaires qui fréquentaient ce lieu et 2) ne plus permettre un travail social de qualité.

La problématique du « deal » de rue et de ses conséquences sociales a été abordée lors du Conseil communal du 12 septembre. Les discussions ont abouti au renvoi du postulat de Madame la Conseillère Maria Gallardo à la Municipalité. Ce postulat demande à la Municipalité de :

- développer et mettre en œuvre une vision transversale et pluridisciplinaire entre les services de la Ville, du Canton et les acteurs comme Zone Bleue, regroupant travailleuses et travailleurs sociaux, policières et policiers et soignantes et soignants, afin d'améliorer les moyens de communication, la réactivité et l'anticipation du travail sur le terrain ;

- renforcer les équipes actuellement en place à Zone Bleue et à Kipole dans les meilleurs délais ;
- assurer la cohérence de ces mesures dans le cadre des politiques cantonales et fédérales de lutte contre les addictions dites des « quatre piliers » pour assurer le meilleur appui des autorités supérieures.

Afin de faire face de manière cohérente à cette problématique, la Municipalité a décidé en collaboration avec les Villes de Lausanne et de Vevey, de solliciter le soutien du Canton. En effet, seule une implication des services cantonaux concernés pourrait permettre de résoudre ce problème public. Des groupes de travail entre le Canton et les trois Communes concernées ont été mis

en place. En parallèle, la Municipalité a également renforcé la coordination entre les différents acteurs et actrices locales dans le cadre des quatre piliers. Un possible renforcement de Zone Bleue, ainsi que la mise sur pied d'un nouveau lieu d'accueil pour les personnes en grande précarité mais non toxicodépendantes, sont à l'étude au sein du JECOS.

Centre d'accueil en santé et orientation

Suite à un postulat déposé en janvier 2022 et afin de faire face à une augmentation de la précarité, la Ville a mandaté Médecins du Monde pour la mise en place d'une recherche-action (phase recherche théorique de janvier à juin ; phase d'expérimentation et de recherche in vivo de septembre à décembre) visant à évaluer la pertinence de développer un endroit permettant aux personnes vivant dans la précarité d'avoir accès à des prestations d'hygiène et de soins médicaux (somatiques et psychiques), paramédicaux et dentaires de première nécessité. Ainsi, le Centre d'accueil en santé et orientation (CASO) a ouvert ses portes de manière provisoire à la Maison Pré-du-Canal (quartier des Moulins) en septembre 2024. Dans la perspective d'une

intégration du projet au réseau socio-sanitaire existant, un comité de pilotage et un comité stratégique constitués d'acteurs et actrices des domaines santé et social régionaux ont été constitués. Il faut également relever l'implication dans ce projet de la Clinique dentaire de la jeunesse (CDJ) avec l'installation d'un fauteuil dentaire. De plus, une hygiéniste dentaire de la CDJ, engagée là par Médecins du Monde Suisse, y travaille à raison d'une demi-journée par semaine. En 2024, le projet a bénéficié d'un financement communal de Fr. 65'475.- et d'une subvention de la Commission de promotion de la santé et de lutte contre les addictions (CPSLA) de Fr. 130'950.-.

Reprise des restaurants scolaires par la Fondation Petitmaître

Le développement du réseau d'accueil de jour s'est poursuivi en 2024 avec 48 nouvelles places d'accueil dans le domaine du parascolaire. Parmi les autres faits marquants, il faut souligner le transfert de la gestion des restaurants scolaires à la Fondation Petitmaître, qui a été effectif dès août 2024. Ce projet a en effet permis d'améliorer significativement la prise en charge éducative des enfants, notamment grâce à l'engagement

de personnel qualifié. Par ailleurs, en adéquation avec les souhaits de la commission de gestion, des espaces ont été aménagés pour permettre aux enfants de faire leurs devoirs ou de se reposer pendant la pause de midi. En complément, un système de paiement et d'inscription électronique a été mis en place, facilitant l'accès à ces services pour toutes les familles yverdonnoises.

Politique du logement

Au niveau du logement, l'année 2024 a été marquée par de nombreuses rencontres visant à dessiner la politique du logement dont la Ville souhaite se doter. Un important travail interservices a été mené afin de déterminer des objectifs, mesures et actions utiles à la Ville afin de construire une politique de l'habitat qui réponde aux besoins actuels et futurs. Cette démarche est basée sur un état des lieux de la situation sociologique et économique de la Ville, puis une analyse prospective de celle-ci. Le résultat

permet aux autorités d'évaluer les impacts des évolutions attendues afin de gouverner de manière durable au moyen de cette politique de l'habitat. Les cinq objectifs, dix mesures et vingt actions proposées par le mandataire ayant été validées par la Municipalité en 2024, le secteur travaille actuellement sur un projet de communication et s'active à la mise en œuvre des actions, qui prévoient entre autres un plan de communication et de marketing territorial et la mise à jour de règlements communaux.

Réception

Des statistiques sont faites deux fois par année durant 4 semaines, en mai et en septembre-octobre. Durant ces périodes, il y a eu respectivement 313 et 245 visites au guichet, 510 et 390 appels téléphoniques. La diminution des appels téléphoniques est principalement due au fait que le service a transmis la gestion des restaurants scolaires à la Fondation Petitmaître et ne gère

donc plus les absences des enfants dans ces structures. Les secteurs principalement concernés par les visites et les téléphones sont sans surprise le réseau d'accueil de jour, les devoirs accompagnés et le centre aéré. Les thématiques abordées sont les demandes d'information et les inscriptions à nos prestations.

Prestations communales aux écoles

CET

Le Conseil d'établissement, ci-après CET, est un organe principalement consultatif mis en place par les autorités communales de l'Entente scolaire et composé d'une délégation de tous les

acteurs et toutes les actrices prenant une part active à la vie scolaire. En 2024, trois séances ont eu lieu durant lesquelles les points suivants ont été abordés :

- validation du règlement interne de l'Établissement secondaire de Felice ;
- présentation de différents projets pédagogiques des établissements soutenus par le CET ;
- présentation du budget 2025 ;
- réflexion sur le fonctionnement et les objectifs du CET ;
- mise en place d'un organigramme avec photos des membres ;
- présentation de la planification scolaire en cours de réflexion.

Entente scolaire

L'Entente scolaire regroupe les municipales aux en charge des écoles des Communes de Chamblon, Cheseaux-Noréaz, Champvent, Method, Suscévaz, Treycovagnes, Ursins,

Valeyres-sous-Ursins, Ursins et Yverdon-les-Bains, ainsi que les directrices et directeurs des établissements scolaires yverdonnois.

L'Entente s'est réunie à 4 reprises et a notamment abordé les sujets suivants :

- transports scolaires : gestion des changements d'horaires des transports publics de décembre 2024 en collaboration avec la DGMR, le service MEI - mobilité et TRAVYS, et gestion des courses scolaires de ramassage ;
- association Forêvasion : finalisation des statuts et fixation de la date de l'assemblée constitutive ;
- budget 2025 : priorisation de certains travaux ;
- planification scolaire : mise à jour selon l'évolution de la population et des effectifs scolaires prévus, avec réflexion concernant la création d'un 3^e établissement primaire à terme ;
- bâtiments scolaires : réflexions concernant le nouveau bâtiment sur le site de La Passerelle, l'agrandissement du site de Chamblon et la fermeture de certains bâtiments scolaires.

Plateforme école-commune

Les Directions des établissements scolaires de la Ville et le JECOS se sont rencontrés à 12 reprises, en invitant divers partenaires internes ou externes. Les principales thématiques traitées ont été :

- organisation de la rentrée scolaire ;
- gestion du mobilier scolaire ;
- suivi des transports scolaires : courses de ramassages, courses diverses et adaptations des horaires scolaires de certains sites en lien avec les nouveaux horaires des transports publics de décembre 2024 ;
- suivi de la planification scolaire : réflexion sur la création d'un 3^e établissement primaire, construction d'un nouveau bâtiment scolaire, agrandissement d'un site scolaire, réflexion de fermeture de certains bâtiments scolaires ;
- prévention et sécurisation du chemin de l'élève et des abords des bâtiments scolaires ;
- réaménagement des cours d'école.

Fourniture de mobilier scolaire

Durant l'année 2024, les achats suivants ont été réalisés afin de renouveler et compléter le mobilier existant :

- renouvellement de 5 classes et ouverture de 1 classe ;
- finalisation des bureaux des doyen-nes des établissements primaires ;
- aménagement des nouvelles salles de conférence primaires ;
- équipement de 24 classes en petit mobilier et matériel divers ;
- entretien du mobilier existant et du parc machines pour les travaux manuels ;
- renouvellement du matériel d'éducation physique.

Transports scolaires

Le service a organisé 3 tournées de ramassage scolaire - du domicile à l'école - pour les élèves yverdonnois scolarisés hors de leur quartier.

Par ailleurs, quelque 3'595 courses ont été financées par le JECOS afin de permettre aux élèves

de se rendre aux cours de gymnastique, de rythmique, de piscine ou à la patinoire, à la bibliothèque, aux musées, aux spectacles scolaires ou autres activités scolaires.

La Ville a également soutenu 106 familles concernant les frais de transport de leur enfant :

- 60 remboursements d'abonnement Mobilis en raison d'une distance domicile-école supérieure à 2.5 km ;
- 43 remboursements d'abonnement Mobilis en lien avec la motion Cotting basée sur le revenu familial annuel ;
- 3 élèves suivant un cursus SAE (sport, art, études) ont reçu une participation aux frais de transport.

Camps sportifs

Près de 1'454 élèves ont bénéficié de camps sportifs : camps de ski pour les élèves de 7P à 9S et camps d'été poly-sportifs pour les élèves de 10S.

Écoles à la montagne

Suite à l'engagement du 2^e cuisinier au 1^{er} février, 17 séjours ont pu être organisés dans les colonies de la Ville : 9 à Jolie Brise aux Replans s/ Sainte-Croix et 8 à Bellevue à Mauborget. 496

élèves ont bénéficié de cette prestation. L'établissement primaire Pestalozzi a également organisé 2 camps de ski de fond dans les colonies de la Ville pour 81 élèves.

Spectacles scolaires

La Ville organise des spectacles à l'attention des élèves des établissements scolaires yverdonnois de l'enseignement ordinaire et de l'enseignement spécialisé au théâtre de L'Echandole ou au théâtre Benno Besson. 4'362 élèves des éta-

blissements scolaires publiques et 61 élèves des fondations Verdeil et Entre-Lacs ont assisté à 2 (parfois 3) spectacles, ceci pour un coût annuel de Fr. 36.50.- par élève.

Sorties scolaires

Chaque élève de la ville a pu bénéficier de plusieurs sorties culturelles (cinéma, musée, visites en lien avec la formation professionnelle, etc.) ou d'activités en lien avec le bien-vivre ensemble (sentier Forêvasion, récréations saines, ferme pédagogique, sapin de Noël, etc.).

sements secondaires ont également bénéficié d'une quarantaine de projets dont le salon Orient'Action qui s'est déroulé au collège des Rives pour la 2^e année consécutive.

Une quarantaine de projets pédagogiques ont eu lieu pour les élèves du primaire. Les établis-

De plus, 191 classes sont parties en courses d'école sur les 206 classes de 1P à 10S des établissements scolaires de la ville.

Voyage de fin d'études

20 classes de 11^e année et 5 classes de 12^e année, soit 495 élèves, ont pu organiser un voyage

de fin d'études ou des journées spéciales en extérieur.

Orientation scolaire et professionnelle

Le Centre OSP-Région Nord, situé à Yverdon-les-Bains, continue de jouer un rôle crucial dans la région en offrant son expertise en conseil en gestion de carrière. Ses services s'adressent aux jeunes en scolarité obligatoire, aux jeunes en transition entre l'école et le monde professionnel, aux gymnasiens-nes ainsi qu'aux adultes.

L'année 2024 a été marquée par des évolutions significatives dans leur travail, principalement en raison des changements rapides du marché du travail, des enjeux liés à la durabilité, de la digitalisation croissante et de l'avènement de l'intelligence artificielle.

Service médical

Diverses actions ont été menées dans les établissements scolaires de la ville touchant au bien-vivre ensemble, à la prévention aux médias numériques, à la précarité menstruelle, à la préparation à l'entrée dans le monde professionnel, à l'éducation sexuelle, aux bienfaits de la pratique d'activités sportives ou de bouger à la

récréation, à l'éducation nutritionnelle, etc.

Par ailleurs, une initiation aux gestes de 1^{er} secours pour les élèves de 9^e année est dispensée avec une sensibilisation particulière au fait de porter secours à autrui.

Sport scolaire facultatif

La gestion du sport scolaire facultatif a été transmise au Service des sports et de l'activité physique dès la rentrée scolaire d'août 2024. L'objectif est de développer les sports proposés

aux élèves en créant davantage de liens avec les sociétés, les associations et les clubs sportifs locaux/régionaux.

Secteur Quartiers, affaires sociales et seniors

Quartiers et travail social de proximité

→ Travail social de proximité dans les quartiers

À travers la présence d'un travailleur social ou d'une travailleuse sociale de proximité (TSP), trois quartiers de la ville bénéficient tout au long de l'année d'un soutien pour développer une vie de quartier dynamique et propice aux rencontres. Un quatrième quartier a vu s'achever en 2024 le soutien apporté par Pro Senectute dans le cadre du mandat pour développer un « Quartier solidaire ». Avec des rythmes, des implications et des temporalités différentes, les quatre quartiers ont fait preuve de dynamisme et des nombreux projets ont vu le jour.

À Pierre de Savoie, les événements récurrents (p.ex. Amicale-café, repas communautaires, tournois de pétanque et soirées repas) ont été complétés par différents événements plus ponctuels de plus ou moins grande ampleur : participation de l'association de quartier à l'inauguration du nouveau parc climatique, tour du lac à vélo, animations musicales en collaboration avec des partenaires du quartier (école primaire, EVAM) et, comme points forts de l'année, des animations réalisées sur plusieurs jours pour Halloween et Noël (entre 150 et 250 personnes présentes pour

chacun de ces deux gros événements). Toutes ces activités sont réalisées avec l'implication de l'association de quartier Pierre en Fête (qui continue à s'autonomiser et à recevoir un soutien à la demande selon les besoins) et grâce aux nombreux et nombreuses bénévoles (total de 2500 heures de bénévolat pour le quartier).

Aux Moulins, avec la mise à disposition d'une salle à la Maison Pré-du-Canal en plus du local à la rue des Moulins, les activités régulières et ponctuelles ont été décuplées, presque toujours menées par des bénévoles avec le soutien d'une travailleuse sociale de proximité : cafés rencontres hebdomadaires, divers ateliers (tricot, bricolages adultes et enfants, coiffure, soutien au français, cuisine), sorties (marches, visites culturelles, pique-nique, animations enfants), ramassages des déchets, tournoi de sport, vide-grenier, inauguration du terrain de pétanque, dance party, lotos, marché de Noël et, gros événement chaque année, balade gourmande interculturelle. 27 personnes sont impliquées dans la gestion de la vie de l'association (groupe habitants mensuel) et chaque activité a vu une participation allant de

cinq personnes pour les petites activités à 100 ou plus pour d'autres (tournoi de sport, balade gourmande interculturelle).

Dans les quartiers Villette et Sous-Bois, l'association de quartier a cessé son activité par manque de bénévoles mais des initiatives portées par les habitant-es ont toutefois pu voir le jour et une nouvelle dynamique de quartier se crée petit à petit, notamment autour de la place de la Villette. Durant l'année, 7 événements y ont été organisés (concerts, spectacles, rencontres communautaires) grâce à une trentaine de bénévoles au total. À chacun de ces événements, environ 60 personnes étaient présentes. Du côté de Sous-Bois, des activités hebdomadaires pour les jeunes ont rassemblé entre 20 et 30 jeunes en moyenne et un projet pilote de local en gestion accompagnée pour les jeunes du quartier a vu le jour.

→ Travail social de proximité en rue

L'accompagnement social de rue a vécu en 2024 une temporalité en deux temps. Durant la première partie de l'année, la nouvelle travailleuse sociale de proximité (arrivée en février après le départ à la retraite de la précédente titulaire) a repris les maraudes en rue afin de toucher un public très précaire et a fait vivre la Kipole, lieu d'accueil et de permanence sociale situé dans l'ancien kiosque des Remparts. Ainsi, différents ateliers, événements et temps de convivialité ont été organisés en collaboration avec des partenaires et les usagers et usagères du lieu : ateliers coiffure et socio-esthétique (pour travailler sur l'image de soi), repas, cafés, exposition photos, fête de la musique, 1^{er} août, etc. Le lieu est régulièrement fréquenté par une trentaine de personnes. À l'été, le nombre de personnes

→ Fête des voisins

Le 31 mai 2024, 33 personnes ont organisé un événement pour célébrer la Fête des voisins et des voisines dans autant de lieux au sein de la ville. En petits ou plus grands groupes, les habitant-es ont pu se réunir pour passer un moment ensemble et tisser des liens. Le soutien

À Cheminet-Fontenay, l'année a été axée sur l'autonomisation du groupe habitants (composé d'une quinzaine de personnes) et la poursuite des activités régulières, telles que café-rencontres, atelier créatif, repas, collaborations diverses, lotos, visites culturelles et marches. En toute fin d'année, l'idée de se constituer en association a finalement été acceptée par un petit groupe d'habitant-es sous l'appellation « Chemignons ensemble », avec une assemblée constitutive prévue début 2025. L'accompagnement de Pro Senectute pour ce quartier est désormais terminé.

En parallèle aux démarches communautaires, des suivis individuels sont proposés par chaque travailleur-euse social-e. En 2025, une trentaine de personnes ou familles ont ainsi pu être accompagnées de manière plus spécifique à leur situation.

a augmenté massivement (en lien avec la problématique du deal de rue). Cela a eu comme conséquence de rendre difficile le maintien de la qualité de l'accompagnement. Le lieu a finalement fermé en septembre et de nouvelles pistes d'accompagnement sont étudiées. Durant la deuxième partie de l'année, en l'absence de lieu de rencontre fixe, le travail en rue est plus fréquent. L'attention est portée sur le maintien des liens avec une partie du public qui fréquentait la Kipole, et le travail d'accompagnement individuel qui avait lieu en parallèle des accompagnements collectifs continue. Au total, une cinquantaine de suivis individuels de personnes marginalisées ou en situation de grande précarité ont été réalisés en 2024.

de la Commune pour cet événement se traduit par la mise à disposition d'affiches et de flyers, le prêt gratuit de caisses de vaisselle réutilisable et, nouveauté en 2024, un petit soutien financier allant de Fr. 100.- à 200.- pour les organisateurs et organisatrices qui en ont fait la demande. Neuf

demandes ont été reçues : deux ont été redirigées vers les TSP référent-es de quartier, trois

ont obtenu un soutien de Fr. 100.- et quatre un soutien de Fr. 200.- (pour un total de Fr. 1'100.-).

→ Noël Ensemble

Reprenant le modèle de l'année précédente, Noël Ensemble s'est déroulé avec succès le 24 décembre à La Marive. Env. 650 personnes sont venues profiter du buffet et des animations, le

tout orchestré par un comité bénévole soutenu par une collaboratrice responsable de ce projet, et permis grâce à la présence d'une cinquantaine de bénévoles durant l'événement.

→ Groupe consultatif

À raison de trois rencontres par année, le groupe consultatif a repris une régularité afin de faciliter les échanges entre les différentes associations de quartier, les partenaires et les collaborateurs

et collaboratrices de la Ville. Ces rencontres permettent également au secteur de maintenir un lien avec les associations hors démarches communautaires.

Affaires sociales

Accompagnement social

Depuis juillet 2024, une assistante sociale est à disposition des habitant-es yverdonnois-es qui en font la demande pour les accompagner dans leurs démarches sociales diverses (problématique à clarifier, accès aux droits, navigation

dans le réseau pour trouver les bonnes informations, etc.). En 6 mois, elle a réorienté, accompagné ou offert un soutien psychosocial à 31 personnes ou familles.

Prestations complémentaires communales et mesures d'accompagnement de la taxe forfaitaire

Le nombre de personnes au bénéfice des Prestations complémentaires communales (PCC) a varié entre 753 et 773 en 2024. Du côté des réductions en lien avec la taxe forfaitaire déchets, ce sont 3'476 personnes au bénéfice des PC, RI, EVAM, CSIR et 3'084 jeunes entre 18 et 25

ans qui ont été exempté-es de la taxe, ainsi que 4'421 personnes âgées de 65 ans ou plus qui ont bénéficié d'une réduction de 50%. Ces aides représentent un montant total de Fr. 2'012'508.95, dont Fr. 1'313'700.- pour les PCC.

Bons d'aide aux familles

Un peu plus de 2'100 familles yverdonnoises (près de 3'500 enfants) sont au bénéfice d'un subside OVAM d'au moins 25% et ont donc eu

droit aux bons d'aide aux familles en 2024. Cette dépense représente un montant de Fr. 689'000.-.

Soutien aux habitant-es et institutions sociales

Renouvelée en 2024, la collaboration avec le Centre Social Protestant Vaud visant à soutenir les habitant-es faisant face à des difficultés financières a continué et un montant de Fr. 25'000.- a donc été versé à l'organisation pour apporter

une aide directe aux personnes accompagnées. La CA-NOV, centrale alimentaire du Nord vaudois ouverte en 2023, a également été soutenue pour le paiement de son loyer sur toute l'année, pour un montant de Fr. 16'200.

Soutien aux associations

Les soutiens suivants ont été versés : Soupes d'ici et d'ailleurs (Fr. 7'500.-), Jardins et Cartons du Cœur (Fr. 42'000.-), La Roulotte (Fr. 1'500.-), Epicerie Caritas Vaud (Fr. 13'800.-), Asnova

(Fr. 3'000.-), Suspend'us (Fr. 6'000.-), Avivo section d'Yverdon-les-Bains (Fr. 3'000.-), Société de développement du quartier des Cygnes (Fr. 1'558.-).

Mesures pour le marché du travail

Fr. 44'000.- de travaux ont été réalisés par Pro Travail, principalement pour l'entretien du mobilier urbain, le nettoyage des abris bus et le ramassage des déchets le long des cours d'eau et

des rives du lac. Un peu plus de Fr. 1'100.- de travaux d'entretien ont également été réalisés par le Centre d'Appui Social et d'Insertion de Caritas.

Frais funéraires pour indigents

Très peu de frais funéraires pour indigents ont dû être pris en charge par la Commune en 2024,

avec un montant de Fr. 472.- utilisé.

RailFair

En 2024, 574 services ont été effectués par 16 parrains et marraines de gare dans le cadre du programme RailFair en partenariat avec les

CFF. Avec 3 heures par service, cet engagement représente plus de 1700 heures de bénévolat.

Seniors COSY

Suite aux difficultés qu'a rencontrées le COSY à renouveler son comité fin 2023, une réflexion a été menée par un groupe de travail durant l'année 2024. Celle-ci a abouti à une nouvelle gouvernance, plus horizontale, ainsi qu'à la mise en place d'un soutien administratif à temps partiel financé par la Commune (dès 2025). En parallèle

à ce travail, les activités du COSY ont continué de manière régulière mais moins fréquente. Les membres sont actuellement au nombre de 247 et un montant de Fr. 15'167.45 a été utilisé. Le reste du montant alloué au COSY (Fr. 15'032.55) a été attribué au fond de réserve.

Accueil des nouveaux retraités et nouvelles retraitées

Cette année, 104 Yverdonnois et Yverdonnoises ont participé à l'événement de célébration de leur passage à la retraite. A l'Aula Magna, en compagnie des autorités, les participantes et participants ont pu profiter d'un temps musical proposé par Alexandre Cellier et découvrir 15 associations

venues présenter leurs activités. Après une partie officielle, la centaine de personnes présentes a pu découvrir les stands de ces associations tout en dégustant l'apéro offert pour l'occasion.

Bons Travys

Un montant de Fr. 44'160.- a été dépensé pour soutenir l'achat de bons de transports pour les seniors.

Les Alizés

La subvention de Fr. 80'000.- au SemoNord est restée identique.

Secteur logement

Aide individuelle au logement (AIL)

L'AIL est une prestation venant soutenir les familles autonomes financièrement mais qui auraient une charge locative trop importante. Le montant de l'aide est calculé en fonction des revenus et du loyer net, en observant si le taux d'effort ne dépasse pas les 30%. Le nombre de bénéficiaires au 31 décembre 2024 s'élève à 88 familles avec au moins un enfant à charge, pour un montant de Fr. 184'686.- dont la part communale de 50%. En 2024, un important travail d'information a été mené afin de rendre la prestation plus visible. Lors de la distribution des bons d'aide aux

familles, une information à la population a été organisée, ce qui a permis d'identifier un nombre important de familles ayant droit à cette prestation et de pouvoir leur attribuer cette aide. Le montant de l'aide au logement varie entre Fr. 32.-/mois et Fr. 500.-/mois maximum.

Dans un contexte actuel de hausse des loyers (adaptation du taux hypothécaire et renchérissement du coût de la vie), l'AIL soutient les familles plus vulnérables, telles que les familles monoparentales, en stabilisant la situation de logement.

Application de la LPPPL

Le secteur logement rend son préavis sur les demandes des propriétaires qui souhaitent démolir, rénover, transformer ou vendre des logements loués dont les typologies sont situées dans la catégorie dite « à pénurie ». A Yverdon-les-Bains, le taux de pénurie de logement s'élevant à 0.41% en 2024, le secteur logement est tenu d'émettre son préavis, soumis ensuite directement au Canton pour décision finale. Le

principe de préavis communal permet à la Ville de conserver un regard sur le marché locatif et de pouvoir préserver les intérêts de la population à pouvoir se loger, le taux de logements vacants étant déjà très bas. Dans le cadre de l'application de la LPPPL, le préavis communal s'exerce sur deux domaines en lien avec la politique du logement :

- 1 | Les autorisations administratives en matière de préservation du parc locatif (art. 2 à 26 LPPPL) ;
- 2 | L'exercice du droit de préemption.

En 2024, le nombre de demandes d'autorisations administratives pour des travaux de rénovation s'est élevé à 22 dossiers. Quant aux

demandes d'aliénation, 25 dossiers ont été soumis pour préavis communal au secteur logement.

Logements subventionnés

Le contrôle des conditions d'occupation permet de vérifier si les locataires répondent toujours aux conditions fixées à leur entrée. Ces critères sont basés sur les revenus ainsi que sur le degré d'occupation des logements. Sur les 299 logements que comptent la Ville, un certain nombre ne bénéficie plus de subventions cantonales et communales, outil permettant d'adapter les loyers aux revenus des locataires. En 2024, les conditions d'occupation de 151 logements ont été contrôlées et 41 baux ont été résiliés ce qui a permis de créer du mouvement dans la gestion des logements subvention-

nés. Les résiliations sont dues au non-respect des conditions lors du contrôle bisannuel. Un important travail d'accompagnement est mis en œuvre par le secteur avec les personnes à la recherche d'un logement. Grâce à une collaboration active avec les partenaires institutionnels que sont Rel'og et la Cellule logement du CSR, plusieurs situations ont pu être suivies en évitant ainsi une expulsion forcée du logement.

Cette année, un calendrier des contrôles des logements subventionnés a également été planifié afin de garantir un contrôle régulier des

logements. Les bâtiments classés comme logements à loyers modérés (LLM) sont donc contrôlés tous les deux ans, afin de garantir que les

personnes y logeant ont bien droit à cette aide et de permettre aux familles qui attendent une telle solution de logements, de pouvoir en bénéficier.

Plan grand froid

La convention qui lie la Ville, l'Hôtel de la Source et Caritas Vaud a été reconduite pour l'hiver 2023-2024. Cette convention prévoit que lorsque la structure de la Lucarne se voit complète, l'hôtel accueille les personnes qui n'auraient pas d'hébergement d'urgence. Pour l'hiver 2023-2024, le Plan grand froid a été activé du 8 au 22 janvier. Durant cette période, 10 nuitées au total ont été enregistrées, réparties sur 5 nuits où le dispositif de la Lucarne s'est trouvé très sollicité.

Le Canton prend entièrement à sa charge le financement de cette mesure. Étant donné que l'hiver s'est poursuivi avec des températures plutôt clémentes durant les mois de février et de mars, le Plan grand froid n'a pas dû être réactivé. Il est en effet déclenché lorsque les conditions météorologiques suivantes sont réunies : « période de 3 jours et plus durant lesquelles les températures de la journée sont d'environ 0° degré, combinées avec des températures la nuit d'environ -5 degrés ».

Secteur enfance et loisirs

Activités vacances

Centres aérés

Les centres aérés se sont déroulés durant les vacances d'été, du 1^{er} juillet au 16 août, sur deux sites : le refuge de la Cure d'Air durant sept semaines et la cabane de la Roselière du 3 au 14 juillet et du 7 au 18 août. Ces deux sites permettent de proposer un total de 2'840 places aux enfants âgés de 4 à 10 ans. En 2024, ce sont 2'433 places qui ont été occupées par des enfants d'Yverdon-les-Bains et environs. Ils ont été encadrés par un total de 83 personnes

dont certaines en charge d'assurer la restauration. En plus des activités proposées par les équipes d'animation, les enfants ont pu s'initier aux joies du jardinage avec l'association Cœur d'artichaut, découvrir le plaisir de la lecture sur un transat grâce à l'association Bains de livres, visiter le rucher de Champ-Pittet avec l'Association Pro Natura ainsi que participer à divers ateliers : bricolage, cuisine, maquillage, tatouage, yoga pour enfants et initiations au rugby.

Passeport Vacances

Le Passeport Vacances s'est déroulé du 14 au 25 octobre et a accueilli 245 enfants âgés de 7 à 13 ans. Avec une offre initiale de 300 passeports, aucun enfant ne s'est vu refuser l'accès à cette prestation et la majorité des enfants ayant participé à cette prestation est domiciliée à Yverdon-les-Bains, avec 54% contre 46% en provenance des communes partenaires. Sur les 10 jours du Passeport Vacances, 87 activités différentes ont été proposées et la plupart se sont déroulées à Yverdon-les-Bains ou dans la région (moins de 10km). L'encadrement a été assuré par une

équipe composée de 16 monitrices et moniteurs, tandis que pour certaines activités l'encadrement a été délégué aux prestataires d'activités. Cette édition, comme la précédente, s'est effectuée sans l'aide de bénévoles. Les trois activités ayant suscité le plus l'intérêt des enfants sont la visite de la caserne de pompiers, un atelier créatif autour du bonbon et le monde fascinant de la forêt. Par ailleurs, sur présentation de leur laissez-passer, tous les enfants avaient droit à une entrée gratuite à la patinoire, patins inclus, ainsi qu'au Musée d'Yverdon et région.

Colonies de vacances

La colonie de vacances d'été s'est déroulée à Jolie Brise du 30 juin au 5 juillet et du 7 au 12 juillet et a accueilli 65 enfants âgés de 8 à 12 ans (34 filles et 31 garçons) qui ont occupé 78 places sur les 80 proposées (40 places par semaine). La colonie de vacances d'automne a eu lieu à Mauborget du dimanche 13 au vendredi 18 octobre et du 20 au 25 octobre. 30 enfants âgés de 8 à 12 ans (16 filles et 14 garçons) ont occupé 36 places sur les 80 à disposition. Comme l'an passé, les colonies de vacances se sont déroulées sur une période raccourcie avec l'introduction d'un retour à domicile entre les deux

semaines permettant à toutes et tous de bénéficier d'une pause bienvenue, avant de remonter pour celles et ceux passant les deux semaines sur place. Ceci permet également à ce que tous les enfants montent en même temps au départ du bus. L'encadrement a été assuré par une équipe composée de 23 personnes en été et de 24 en automne. Cette année, le poste de dame de maison a été réintroduit, permettant une meilleure prise en charge et encadrement des aides de ménage, dont il s'agit souvent de la toute première expérience professionnelle (14 ans).

Soutien aux associations

CRA | Centre de Rencontre et d'Animation

Le CRA est une association à but non lucratif qui propose des ateliers de bricolage, un accueil libre et gratuit et des moments de jeux ainsi qu'un goûter pour les enfants âgés de 6 à 12

ans. Le personnel y mène également des actions de prévention et de socialisation auprès des enfants. La Commune a versé une subvention de Fr. 200'000.

Parents-secours | Croix-Rouge vaudoise

Le service « Parents-secours » a été conçu pour répondre aux besoins d'urgence des parents malades, momentanément indisponibles ou traversant des difficultés personnelles et qui

ne savent pas à qui confier la garde de leurs enfants. La Commune a versé une subvention de Fr. 8'000.

Jardin ouvert

Le jardin ouvert est un lieu d'accueil, de jeux et de rencontres destiné aux enfants âgés de 0 à 5 ans avec leur(s) accompagnant-e(s). Anonyme et

gratuit, il n'est pas nécessaire de s'inscrire et on y reste le temps qu'on souhaite. La Commune a versé une subvention de Fr. 5'000.

Ludothèque

La ludothèque L'Escargot est une organisation associative qui met à la disposition de ses membres la location à petits prix de près de 2000

jeux et jouets destinés aux enfants dès 6 mois. La Commune a versé une subvention de Fr. 60'800.

Point rencontre Le Viaduc

Sur la base d'une décision judiciaire, Point Rencontre offre un espace protégé pour permettre aux enfants de préserver ou de renouer des liens

avec un de leurs parents lorsqu'ils ne partagent plus le même domicile. La Commune a versé une subvention de Fr. 6'426.95.

147 | Pro Juventute

La Commune a versé une subvention de Fr. 5'400. Les enfants, les jeunes et les jeunes adultes, de même que les parents, peuvent se faire conseiller

24h sur 24, gratuitement et en toute confidentialité, par les spécialistes du 147 et du service Conseils aux parents.

Festival Festifree

Pour sa troisième édition, le festival FestiFree, qui se déroule à la plage d'Yverdon-les-Bains, s'est consacré à la thématique de l'enfance, mettant en lumière les enjeux et les besoins spécifiques des plus jeunes avec les mêmes objectifs que les années précédentes : promouvoir la solidarité,

l'art, la cohésion sociale, la mise en avant des artistes régionaux et ouvrir la discussion. Cet engagement reflète une volonté forte de sensibiliser et de mobiliser autour de questions cruciales liées à l'épanouissement des enfants. Le JECOS a versé une subvention de Fr. 5'000.

APEY | Association des parents d'élèves d'Yverdon-les-Bains, Yvonand et environs

La Commune a versé une subvention de Fr. 6'000.- dans le but de soutenir les activités Pedibus à Yverdon-les-Bains : une « caravane » d'enfants, encadrée par des parents ou accompa-

gnant-es bénévoles, qui emprunte à pied un itinéraire prédéfini pour se rendre à l'école, dans le respect des horaires choisis en fonction des besoins de chacun-e.

SOS futures mamans

La Commune a versé une subvention de Fr. 6'000.- dans le but de soutenir les activités de SOS futures mamans, mouvement d'entraide solidaire, apolitique et non confessionnel : une

écoute bienveillante et confidentielle, une aide matérielle gratuite, un plan d'aide économique et des renseignements.

Messages aux parents Pro Juventute

En collaboration avec Pro Juventute, la Commune offre aux parents d'un premier enfant un abonnement leur permettant de recevoir gratuitement et durant une année les Messages aux parents. Ces brochures apportent chaque mois des idées et des conseils adaptés à l'âge et

au stade de développement de l'enfant sur des thèmes essentiels tels que les soins, l'alimentation, l'éducation et le rôle de parents. En 2024, l'offre a été proposée à 118 nouvelles familles dont 35 ont souscrit un abonnement.

Devoirs accompagnés

La rentrée des devoirs accompagnés s'est déroulée en deux temps, soit en septembre et octobre 2024. 316 enfants de l'Établissement primaire Edmond-Gilliard se sont inscrits aux devoirs accompagnés, ils ont été répartis en 48 groupes et encadrés par 47 accompagnant-es. 185 enfants de l'Établissement primaire Pestalozzi se sont inscrits aux devoirs accompagnés, ils ont été répartis en 29 groupes et encadrés par 27 accompagnant-es. En novembre, une formatrice de la

HEP a été mandatée pour proposer une formation d'une demi-journée pour le personnel nouvellement engagé, 9 accompagnantes y ont participé. Par ailleurs, 6 séances de formation continue d'une durée de deux heures chacune et proposées par la Fondation Petitmaître ont également été mises en place sur la période de décembre 2023 à mars 2024 abordant notamment les sujets des émotions, de la communication non-violente et des styles d'apprentissage.

Label « Commune amie des enfants » - UNICEF

Les démarches ont été poursuivies pour obtenir le label UNICEF « Commune amie des enfants », certifiant la qualité de vie des enfants et des jeunes de 0 à 18 ans. La seconde étape du processus a été menée grâce à une série d'ateliers participatifs permettant de récolter les opinions d'environ 10% des enfants et jeunes de la ville. Ces ateliers ont pris la forme d'un micro-trottoir, d'animations dans 14 classes primaires, d'une

série d'exercices d'écriture proposés à une classe du secondaire I, de trois balades exploratoires avec des enfants du parascolaire (UAPE et APEMS) et d'un questionnaire envoyé aux étudiants du Gymnase d'Yverdon-les-Bains. Ces résultats seront mis en lumière lors d'une exposition en avril 2025 et leur analyse servira de base à l'élaboration d'un plan d'action valable pour 4 ans.

Secteur RéAgy

Introduction

A la fin de l'année 2024, le Réseau d'accueil de jour des enfants d'Yverdon-les-Bains et environs (RéAgy) est composé de 9 communes : Chamblon, Champvent, Cheseaux-Noréaz,

Method, Suscévaz, Treycovagnes, Ursins, Valeyres-sous-Ursins et Yverdon-les-Bains. Il compte également parmi ses membres cinq entreprises.

Faits marquants

L'année 2024 a été riche pour le RéAgy. Durant celle-ci, il a vécu plusieurs faits marquants importants.

Premièrement, le RéAgy a reçu sa reconnaissance pour les 5 prochaines années de la part de la FAJE. Premier réseau du Canton à avoir validé cette reconnaissance, celle-ci a d'ailleurs été obtenue sans condition majeure.

Deuxièmement, le réseau a créé, en accélérant la mise en œuvre de son plan de développement parascolaire, 24 nouvelles places en APEMS, en agrandissant l'APEMS des 4 Saisons de 36 à 60 places.

Troisièmement, le Réseau a également augmenté la capacité de l'UAPE de Chamblon de 24 places en créant l'antenne de Champvent, portant ainsi la capacité de cette UAPE à 48 places.

Quatrièmement, le 1^{er} janvier 2024 est entrée en vigueur la mise en place de la modification du rabais fratrie. Ce rabais est passé de 20% à 25%. De plus, la Municipalité a validé les rabais pour les familles avec 3 et 4 enfants. Cette mesure a permis de soulager la facture des familles

utilisant nos prestations.

Cinquièmement, la Municipalité a validé de nouvelles conditions générales et directives d'utilisation des restaurants scolaires de la commune. Ces changements majeurs ont permis non seulement de baisser le tarif de la prestation avec repas de Fr. 1, mais également de permettre les inscriptions via un logiciel facilitant ainsi la vie des familles.

Sixièmement, il est important de relever que les structures d'accueil ont participé à de nombreuses activités de la Ville. Elles ont participé entre autres aux décorations du marché de Noël, ainsi qu'à différentes collaborations avec les services des sports et de la culture.

Septièmement, le RéAgy a signé un accord inter-réseaux avec le Réseau d'ASAICE (Chavornay et région) afin de régler les éléments financiers de prise en charge des enfants sous dérogation.

Enfin, dans le cadre de l'accueil en milieu familial, la Municipalité, conjointement avec les réseaux membres de l'AFJYR, a validé la revalorisation des salaires des accueillantes en milieu familial.

Liste d'attente

À la fin de l'année 2024, la liste d'attente faisait état de 102 enfants inscrit-es, soit un chiffre stable par rapport à 2023. Néanmoins, c'est un chiffre important sachant que la fin d'année pour

le réseau coïncide avec la fin d'année scolaire et pas calendaire. Dès lors, nous devrions avoir un chiffre plus bas à la prochaine rentrée scolaire.

Préscolaire

À la fin de l'année 2024, la liste d'attente pour les structures du préscolaire fait état d'un total de 73

enfants en attente d'une place dont 32 concernant de la socialisation.

Parascolaire

À la fin de l'année 2024, la liste d'attente pour les structures UAPE fait état d'un total d'enfants en attente d'une place dont 10 pour de la socialisation.

Les APEMS comportent une liste d'attente de 6 enfants, dont un pour de la socialisation.

Nombre d'enfants accueillis

En 2024, le réseau RéAjy a accueilli un total de 1610 enfants en accueil collectif, réparti-es comme suit : 628 dans les maisons de l'enfance,

545 dans les UAPE (1-4P) et 278 dans les APEMS (5-8P). La prestation UAPE vacances a, de plus, accueilli 159 enfants au total.

Taux d'occupation des structures

Pour rappel, le taux d'occupation des structures est le pourcentage de places occupées dans la dite structure. En accueil de jour, le taux d'oc-

cupation est pris sur un mois de référence généralement le mois de novembre ou le mois de décembre.

Accueil préscolaire

La Municipalité fixe un objectif de taux d'occupation des structures préscolaire de 90%. Le delta entre 90% et 100% dépend souvent de déménagements, de changements de contrat ou encore de la détermination des nouveaux parents à choisir les prestations de garde nécessaires.

L'Arche de Noé finit l'année avec un taux d'occupation de 85.51% pour sa structure préscolaire. Ce chiffre montre que la structure est à la limite de sa capacité en terme d'accueil. Celle-ci est sous vigilance du RéAjy.

Les enfants jusqu'à l'âge d'entrée à l'école sont accueilli-es au sein des cinq garderies du réseau. L'accueil collectif préscolaire totalise 244 places réparties comme suit : 44 places à l'Arche de Noé, 28 places au Lapin Bleu, 44 places au P'tit Phare, 69 places aux Goélands et 59 places à Tom Pouce. Les quatre dernières garderies sont gérées par la Fondation Yverdonnoise pour l'accueil de l'enfance (FYAE).

Les structures la FYAE sont également en deçà de l'objectif de la Municipalité sur le mois de novembre. Elles présentent un taux moyen d'occupation d'environ 85.74%. Ce taux occupation est équivalent à celui de l'année précédente. Comme l'année précédente, il est péjoré par des mesures de réorganisation opérationnelle au Lapin Bleu. Sans le Lapin Bleu, la FYAE présente un taux d'occupation moyen de 87%, soit quasiment dans la cible.

Accueil parascolaire

Le réseau fixe deux objectifs différenciés pour le taux d'occupation des structures UAPE et APEMS. Les UAPE visent le 80% et les APEMS le 70%. Les taux d'occupation ne tiennent pas compte des prises en charge en matinée. L'occupation est comptée sur le midi et l'après-midi sans les mercredis.

Le réseau comptait 240 places d'UAPE en 2023. En 2024, il en compte désormais 264. Elles sont distribuées comme suit : 36 places à l'Arche de Noé, 60 places aux Cygnes, 48 places à la Croquette, 12 places à l'Antenne des Bains, 48 places à Chamblon (+24) et 60 places à Fontenay. Le taux d'occupation moyen est d'environ 84%. Ce taux stable est un beau résultat sachant que le réseau a augmenté le nombre de places ce qui traditionnellement impacte les taux d'occupation. Fontenay est arrivé à un taux d'occupation important de 81%. Chamblon comporte un taux d'occupation de 72% sachant que nous

avons doublé la capacité de la structure. La Croquette présente un taux d'occupation de 90%. L'Arche de Noé compte un taux d'occupation de 89%. Enfin, les Cygnes comptent un taux d'occupation de 86.5%.

Le réseau comptait 132 places d'APEMS en 2023. En 2024, il en compte désormais 156. Elles sont distribuées comme suit : 45 places aux 7 Tilleuls (Place d'Armes), 60 (+24) places aux 4 Saisons (Cheminet), 15 pour la nouvelle structure des 4 Marronniers et 36 places aux Isles. Le taux d'occupation moyen des APEMS est de 74.5%. L'APEMS du Cheminet compte un pourcentage de 50% qui s'explique par une ouverture de 24 places supplémentaires, qui dans les premières années font baisser le taux d'occupation. L'APEMS des Isles donne un taux d'occupation de 85%. La Place d'Armes se trouve à 73%. L'APEMS des 4 Marronniers est remplie à hauteur de 90%.

Données financières du réseau

Le RéAly travaille en collaboration avec la FAJE pour les données financières. Celles-ci sont validées par la Fondation avec une année de retard

par rapport aux comptes communaux. Il est intéressant d'utiliser ces données afin de permettre une comparaison inter-réseaux.

Les heures facturées comparées aux heures d'ouverture

En 2023, le réseau d'accueil de jour collectif a ouvert en collaboration avec les partenaires pour 1'091'198 heures d'accueil de jour. Il a facturé pour 947'954 heures, soit un pourcentage proche de 87%.

En préscolaire, nos partenaires de l'Arche de Noé et de la FYAE ont développé 699'301 heures d'ouvertures, soit en moyenne 235 heures par semaine. En UAPE, les structures ont été ouvertes durant 289'221 heures. Les APEMS ont été ouvertes durant 102'676 heures.

Coût moyen horaire par type d'accueil

Le coût moyen horaire est une donnée intéressante afin de se comparer aux autres réseaux d'accueil du canton. Pour autant, elle n'est pas l'alpha et l'oméga de la statistique. Elle reste sensible aux variations, notamment en lien avec l'ouverture de nouvelles structures ou encore à la structure salariale, voire à la pyramide des âges dudit personnel.

Pour le préscolaire, le coût moyen est de 14 francs et 63 centimes. Par rapport à 2022, nous

avons augmenté notre coût de 17 centimes. Cette augmentation correspond à une augmentation de 1,18%. Elle s'explique en partie avec l'augmentation de la masse salariale en respect de la CCT. La situation est donc stable.

Pour le parascolaire, notre coût moyen est de 15 francs et 61 centimes. Cette augmentation de 2 francs et 20 centimes est due principalement un changement méthodologique de calcul concernant le nombre de places. En effet, pour

calculer le coût moyen, la FAJE utilise le total des charges divisé par le total des heures ouvertes. Nous avons changé la méthodologie du réseau dans le calcul du nombre de places, ce qui a entraîné une augmentation du coût moyen. Avec cette nouvelle méthode, nous correspondons mieux à la réalité et avons une meilleure

visibilité pour la création des futures politiques tarifaires. Cette variation est donc due à notre méthodologie de calcul. En réalité, nous sommes stables dans le coût de la place. Par contre, cette modification permet une refacturation au plus juste pour les Communes partenaires du réseau.

Accueil familial de jour

La gestion de la prestation d'accueil familial de jour a été confiée à l'ARAS Junova par le biais de son service d'accueil de jour. A l'heure où ces

lignes sont écrites, le rapport de gestion de l'accueil familial de jour n'est pas encore disponible.

Restaurants scolaires

Pour rappel, les restaurants scolaires permettent aux enfants en âge de scolarité ainsi que les élèves en raccourci de disposer d'une offre de repas sur les heures de midi, exception faite des mercredis.

Les restaurants scolaires ont servi 40'187 repas

cette année 2024. En comparaison de l'année 2023, c'est une augmentation de 1'115 repas. Nous sommes donc dans un rythme de croisière stable. Les inscriptions sont également en légère augmentation. Les places pique-nique diminuent légèrement en 2024.

Restaurant scolaire	Places	Inscriptions au 30 juin	Inscriptions au 31 déc.	Pique-niques	Repas servis
Les 4 Marronniers	50	44	51	0	4'208
La Thièle	50	62	49	0	5'367
Les Isles	134	182	161	24	15'174
Les Rives	2X200	140	223	141	15'438

Cette année, le RéAly a, en collaboration avec la Fondation Petitmaître, mis en place le projet d'amélioration des restaurants scolaires afin de répondre aux différents vœux de la Commission

de gestion. Le projet a pris forme à la rentrée scolaire d'août 2024. Pour plus de détails, se référer aux points forts du service.

Clinique dentaire de la jeunesse

La CDJ s'est investie dans le développement de plusieurs projets de prévention auprès de familles et de jeunes enfants avec le but de poser les bases pour une dentition saine pour toute la vie de l'enfant et du futur adulte. La CDJ a également participé à la mise en place des soins

bucco-dentaires de prévention dans le Centre d'Accueil en Santé et Orientation (CASO). Dans le domaine de prise en charge des patients de la CDJ, un projet de traitements dentaires sous anesthésie générale a été élaboré et sera déployé en 2025.

Dépistage bucco-dentaire

Les dépistages bucco-dentaires des 259 classes de l'entente scolaire (4553 élèves) ont été réalisés dans les locaux de la CDJ dans de bonnes conditions.

70 élèves ne désiraient pas bénéficier de l'examen offert et ont présenté une dispense de leur médecin-dentiste certifiant un contrôle bucco-dentaire datant de moins de 6 mois.

4308 enfants et adolescent-es ont été examinés (94.6%). 175 élèves étaient absents de leur classe le jour du dépistage (4.1%). Une invitation à nous recontacter pour rattraper cet examen a été transmise aux parents des élèves absents. Seuls 60 élèves se sont rendus à la CDJ pour le rattrapage du dépistage. 115 élèves n'ont pas été vus pour cet examen qui est pourtant obligatoire.

Chez les élèves examinés, 28% présentaient une ou plusieurs dents cariées. Ce pourcentage reste stable. La moyenne du pourcentage de dentitions cariées de ces dix dernières années est de 28,7%.

L'analyse en fonction de l'âge montre une légère augmentation des lésions carieuses chez les écoliers les plus jeunes. Lors du dépistage scolaire 20/23/24, 30.5% des élèves de classes 1-2P présentaient des caries (29.3% en 20/22/23). La moyenne du pourcentage de dentitions cariées de ces dix dernières années chez ces élèves est de 33.4%.

Prophylaxie bucco-dentaire

Prophylaxie collective

286 classes ont pu bénéficier d'une animation en prophylaxie dentaire (1-8P, y compris les classes d'accueil ainsi que les classes de l'enseignement spécialisé) ; dont 40 classes 1-2P qui ont profité d'une deuxième séance d'information. Les élèves de la dernière année scolaire (11S) ont reçu une intervention collective en classe ce qui représente un effectif de 20 classes. Environ 4'000 élèves au total ont eu la visite de la prophylaxiste dentaire.

Les leçons de brossage des dents en collectif chez les 1-2P ont pu être normalement dispensées. Pour la première fois depuis la pandémie, quelque 347 parents ont répondu présents et ont pu ainsi assister à la leçon de prévention dentaire.

789 flyers ont été distribués à tous les parents d'élèves de 3-4P, les informant ainsi sur des

Chez les élèves 11P, le pourcentage de dentitions cariées (24.8%) a diminué par rapport à l'année dernière (27.6% en 20/22/23). La moyenne du pourcentage de dentitions cariées de ces dix dernières années chez ces élèves est de 25%.

46 élèves présentaient des dentitions négligées lors du dépistage scolaire cette année (1.1%). Ce chiffre reste identique à celui de l'année dernière.

Un protocole de gestion des dentitions négligées a été développé en collaboration avec les infirmières scolaires et des médecins scolaires. Des réunions ont lieu deux fois par année en plus des échanges réguliers au sujets de différentes situations. Ces cas de carence en soin demandent un grand investissement de la part des médecins-dentistes qui, avec les infirmières scolaires, tentent de trouver des solutions afin que ces élèves reçoivent des soins indiqués. L'assistante sociale du service est une partenaire précieuse pour la CDJ dans la recherche de solutions pour ces situations.

idées de goûters sains et non cariogènes.

La collaboration avec le bus Elmex a eu lieu cette année pour les 370 élèves de 7P. Ils ont été sensibilisés aux conséquences de la consommation de sodas sur les dents.

La CDJ a accueilli 14 enfants à l'occasion du Passeport Vacances au mois d'octobre.

Un partenariat a désormais lieu avec l'Association Appartenances. Ces interventions sont organisées deux fois par année auprès d'une quinzaine de femmes ayant des enfants en âge préscolaire.

Deux brochures d'informations sur les sujets de la mauvaise haleine et les colorations dentaires ont été développées par l'équipe de la CDJ.

Prophylaxie individuelle

35 enfants ont gracieusement bénéficié de suivis individuels en prophylaxie dentaire

Traitements dentaires

1653 patient·es ont été reçus à la CDJ pour des contrôles individuels, de la prévention et des traitements bucco-dentaire. Le nombre des consultations et des différentes prestations dentaires est stable par rapport aux années précédentes.

En raison de leur jeune âge, de leur manque de coopération, de l'importance des soins à réaliser et/ou d'un éventuel handicap, 37 patients ont été adressés à l'hôpital de l'enfance de Lausanne ou à une clinique dentaire privée pour des soins sous anesthésie générale. A partir de 2025, la CDJ prendra en charge une partie de ces

patient·es dans ses propres locaux. Ceci représente des nombreux avantages pour le patient et sa famille, ainsi que pour l'équipe médico-dentaire : les patient·es peuvent recevoir des soins dentaires dans un environnement confortable et familial, proche de leur domicile, tout en évitant les inconvénients d'une hospitalisation. L'équipe soignante de la CDJ peut ainsi accompagner le ou la patient·e et sa famille en amont des soins, lors de l'intervention et ensuite pour le suivi post-opératoire essentiel pour le maintien d'une dentition saine chez ces patient·es à risque.

Les statistiques des prestations facturées de la CDJ depuis 2014 sont illustrées ci-dessous :

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de patient·es	1767	1782	1856	1816	1794	1531	1608	1641	1609	1632	1653
Consultations	2272	2280	2289	2277	2103	1777	2059	2107	2009	1942	1963
Radiographies	2412	2535	2196	2215	2059	1910	1637	1686	1632	1519	1544
Anesthésies	1517	1414	1466	1392	1379	1195	947	1034	896	1009	972
Sédations protoxyde d'azote	407	410	402	471	402	281	226	258	212	310	309
Extractions	389	399	393	442	448	321	318	404	344	359	304
Restaurations dentaires	2127	1958	2103	1891	1730	1449	1177	1230	1031	1186	1552
Scellements de fissures	1038	827	974	1061	814	847	753	814	673	818	735*
Fluorations	2402	1794	2280	1450	1344	1430	1300	1370	1307	1172	1167
Rendez-vous manqués	276	281	249	125	134	105	71	76	78	91	85

* Ce nombre ne comprend pas les fluorations réalisées par l'hygiéniste dentaire chez des patient·es bénéficiant des prestations sociales. Depuis le 1.1.2024, le DSAS exige que la fluoration soit facturée sous une position tarifaire qui tient compte du temps et non des différents gestes de l'hygiéniste dentaire.

Secteur jeunesse

Introduction

L'année 2024 montre une hausse significative de la fréquentation sur toutes les activités. Cette situation témoigne d'un lien fort avec la jeunesse. La pratique réflexive des professionnel·les se

traduit également par une amélioration de la qualité des activités. La politique jeunesse a été validée par la Municipalité et elle sera publiée début 2025.

Conseil des jeunes et citoyenneté

Conseil des jeunes d'Yverdon-les-Bains

Pour l'année 2024, le comité a été constitué de 7 membres qui se sont réparti les fonctions de la manière suivante :

Co-présidents : Jan Stader et Ali Yusuf, secrétaire : Aloys Duvoisin, trésorière : Melinda Hofer, responsable de la cohésion interne : Numa Roussy, responsables communication : Auriane Farine et Jahnaé Brisset, responsable projets : Ali Yusuf.

Un montant de Fr. 9'992.- a été dépensé pour les activités régulières du Conseil à travers l'année. Un montant de Fr.14'724.- a été dépensé pour des projets événementiels spécifiques du CDJY comprenant le Ciné-Club, le Noël du Conseil, le Bar à sirop, le projet de jeux de société du Conseil, le projet TOTHÈME ainsi que les 20 ans du CDJY.

Accueil des jeunes citoyens

La cérémonie d'accueil des jeunes citoyens a eu lieu le vendredi 20 septembre 2024 à la salle de La Marive, suivie d'une soirée festive. 320 jeunes de 18 ans ont été invité·es, 38 jeunes ont participé à la partie officielle, et la plupart sont venus

avec un à deux invité·es.

La partie festive comprenait food trucks, stands de prévention, concerts hip-hop et DJs avec une fréquentation d'environ 550 personnes.

Easyvote

Easyvote est un projet proposé par la Fédération suisse des parlements des jeunes, qui permet de guider les jeunes dans la complexité des votations cantonales et fédérales. Depuis 2013, toutes les jeunes de 18 à 25 ans résidant dans la commune sont abonné·es par la Ville d'Yverdon-

les-Bains à la brochure et au site internet. En 2024, un total de 7'127 brochures a été envoyé à une moyenne de 1'782 abonné·es (1'785 en 2023), pour expliquer de manière simple les 12 objets des 4 scrutins fédéraux.

Accueil libre

Il a été ouvert toute l'année avec 108 accueils hors vacances. Le total des jeunes accueilli·es sur l'année a fortement augmenté par rapport à l'an passé. Il représente 4276 jeunes sur 2024 (2380 en 2023). Une augmentation de la fréquentation du public fille a également été notée avec un pic sur le dernier trimestre.

Les travailleur·euses sociaux sont intervenu·es 18 fois dans les deux établissements scolaires secondaires de la ville (De Felice et Léon Michaud) pour présenter les activités communales en faveur de la jeunesse.

Accueils libres durant les vacances

Dans le cadre du CheckPoint, l'équipe jeunesse a proposé des programmes d'activités durant les vacances scolaires de février, avril et octobre, à destination des jeunes entre 11 et 25 ans, ainsi que deux mini-camps.

Au total, 1092 jeunes ont été accueilli-es (534 jeunes en 2023). Cette forte augmentation de la fréquentation confirme la pertinence de l'offre par rapport aux besoins et intérêts des jeunes.

Accueil Ado

Le CheckAdos est un espace d'accueil libre pour les 11-14 ans qui ouvre ses portes les mercredis après-midi en période scolaire. En 2024, l'équipe a accueilli, en moyenne, un peu plus de

12 jeunes par jour d'ouverture, ce qui représente environ 536 présences sur l'année, avec 45% de filles et 55% de garçons.

Ateliers à destination de la jeunesse

Foodtruck

Le foodtruck social a été présent les mercredis à midi au centre de loisir CheckPoint ainsi qu'à la Fête de la Musique, à la Cérémonie des jeunes citoyen-nes, à divers événements sociaux et culturels à La Marive, à Sports 5, dans les quartiers (Cygnes et Moulins) et lors du jubilaire du

Gymnase d'Yverdon-les-Bains. Cette année, 1903 assiettes (+8%) ont été servies sur 49 dates (+6%) et 14 jeunes (+40%), sans solution d'apprentissage ou de formation, dont une part croissante de filles, ont pu concrétiser une expérience professionnelle.

Studio d'enregistrement

L'association Y Music a obtenu des locaux à Sports 5 pour développer son projet musical. Le premier semestre a été dans la même lignée

que les années précédentes, avec environ 200 sessions d'enregistrement en 2024.

Sport 1400

L'accueil Sport 1400 a été présent 33 samedis soirs durant les périodes scolaires dans la salle de gym du Collège des Rives ainsi que dans la salle de La Marive. Cette année, 1508

jeunes sont venu-es pratiquer des activités sportives récréatives, pour une moyenne de 46 jeunes par accueil. La fréquentation a connu une augmentation de 16% par rapport à 2023.

Éducation et prévention

Éducation de rue et déambulation

96 déambulations ont été effectuées en 2024 (8 par mois) ainsi que 22 présences avec le van. De plus, la présence d'au moins un TSP est assurée lors des semaines de fermeture des autres

activités du secteur jeunesse, 4 semaines en été et 2 en hiver. Une trentaine de lieux sont visités régulièrement.

Accompagnements individuels

Le nombre de suivis est en augmentation, 52 suivis dont 35 garçons et 17 filles (en 2023, 41 suivis dont 29 garçons et 12 filles). Ils concernent différentes problématiques : insertion socio-

professionnel, famille, soutien psychosocial, formation, consommations, comportement, orientation, scolarisation ou encore harcèlement.

Prévention et promotion de la santé

Le secteur jeunesse a collaboré avec différents partenaires selon les problématiques abordées.

La convention avec les Health Angel's d'UniSanté a été reconduite, et ces derniers ont été présents

sur différents événements en milieu festif en lien avec la jeunesse. 15 actions au total ont attiré 830 jeunes sur les stands.

Prestations personnelles au travail

Dans le cadre de la collaboration avec la Commission de police (CP), 7 convocations ont été prononcées en 2024.

En outre, la collaboration avec le Tribunal des mineurs, initiée en 2023, s'est pérennisée. Le secteur jeunesse a accompagné 6 jeunes dans l'accomplissement de leurs prestations personnelles.

Activités de vacances

Passeport Jeunes Été

Il s'agit de la cinquième édition du Passeport Jeunes Été, valable durant les 7 semaines des vacances d'été et accessible aux 11-17 ans. 196 passeports ont été vendus et chaque carnet donnait accès à 36 activités auprès de 28

partenaires différents. 61% des participant·es étaient des Yverdonnois·es, 37% venaient des communes partenaires et 2% d'autres communes. La mixité est correcte, avec 34% de filles et 66% de garçons.

Passeport Jeunes Automne

Cette année, 110 passeports ont trouvé preneur·euse et chaque carnet donnait accès à 22 activités auprès de 17 partenaires différents. 53% des participant·es étaient des Yverdonnois·es,

42% venaient des communes partenaires et 5% d'autres communes. La mixité est assez correcte, avec 32% de filles et 68% de garçons.

Programme vacances été.

Dans le cadre des vacances scolaires d'été, l'équipe jeunesse a proposé un programme d'activités durant les deux premières semaines en juillet et les deux dernières semaines en août, à destination des jeunes entre 11 et 25 ans.

La fréquentation a été très satisfaisante : entre 60 et 100 jeunes par accueil sur l'espace public, et les sorties et les ateliers étaient complets.

Soutien aux associations et aux projets en faveur de la jeunesse

Baleinev

Cette année a été spéciale, car le Baleinev Festival a célébré sa 30e édition. Le festival a eu lieu le 12 avril et a accueilli environ 1'700 spectateur·trices. Le secteur a à nouveau soutenu

le festival à hauteur de Fr. 8'000.- et financé un stand de prévention des risques en milieu festif. L'association Baleinev s'est également investie dans le marché de Noël organisé par la Ville.

Fête de la Musique

Cette belle édition a été soutenue, comme les années précédentes, par le secteur jeunesse à hauteur de Fr. 5'000.-. La scène JECOS est dorénavant bien installée dans le parc devant les anciennes casernes. Cet espace est très prisé et

offre un écrin de verdure propice à l'accueil des familles. Le JECOS a pris en charge l'intégralité de l'organisation de cette scène, de la restauration et de la buvette.

APPELS

Une convention de collaboration a été signée entre la Ville et l'association APPELS, avec laquelle la Ville collabore depuis le début du projet,

pour formaliser et pérenniser les activités du foodtruck. La subvention fixe est de Fr. 5'000.- et de Fr. 12'400.- pour l'utilisation des véhicules.

Projets ponctuels

Échange à Pontarlier

Le secteur jeunesse a participé à un échange transfrontalier les 25 et 26 mai 2024 à Pontarlier,

à l'occasion du festival Couleurs Urbaines.

Change ton 1400

Le 15 mai 2024, le secteur jeunesse lançait sa campagne de récolte de souhaits à destination des 12-25 ans qui résident à Yverdon-les-Bains ou entretiennent un lien fort avec la ville (école,

travail ou loisirs). La collecte a pris fin le 30 septembre 2024, et l'année 2025 sera consacrée au traitement des propositions soumises par les déposants.

Événement Veni Vidi Vicini

Le 7 novembre 2024, le secteur jeunesse a accueilli le dernier événement du projet Veni Vidi Vicini, porté par l'Association faîtière suisse pour

l'animation socioculturelle enfance et jeunesse (AFAJ).

Secteur Intégration

Introduction

L'année 2024 voit le début de la mise en œuvre de la nouvelle politique d'intégration communale (Mini PIC 3 2024-2027) qui articule de nombreux projets et actions dans le cadre des différents domaines d'encouragement à l'intégration que sont la primo-information, le conseil, l'apprentissage de la langue, le renforcement de l'employabilité, la petite enfance, la lutte contre le racisme et le vivre ensemble. Les collaborations auprès des différents partenaires se poursuivent.

En parallèle, l'année écoulée a été marquée par des changements au sein du secteur intégration. Tout d'abord avec le départ à la retraite de Mme Katja Blanc, déléguée à l'intégration depuis 2011, puis par l'arrivée de M. Mike Magnin en

juin 2024 comme nouveau délégué à l'intégration, et enfin par la réorganisation du secteur qui comprend dorénavant deux chargées de projets.

Suite à l'évaluation du bureau Evaluanda en 2023, la Commission consultative Suisses-Immigrés (CCSI) a composé un GT et a été accompagnée par l'entreprise Momentum, spécialisée dans l'organisation d'institutions, pour mener des réflexions sur la réorganisation de la Commission. Ces travaux se poursuivent en 2025 avec l'objectif de déboucher sur un nouveau règlement. En octobre, la CCSI a été touchée par le décès de son président, M. Jean-Claude Ruchet, également municipal du JECOS.

Primo Information

Accueil annuel des nouveaux habitants

La halte-garderie à La Marive a été mise en place pendant la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants.

10 personnes ont bénéficié d'une traduction simultanée en portugais, farsi, anglais, tigrinya et tamoul.

Le secteur intégration a organisé 5 tables rondes Femmes-Tische sur le thème de la naturalisation. Elles ont été notamment animées en russe à la

demande de 37 personnes de la communauté ukrainienne d'Yverdon-les-Bains.

Permanence sociale migr'info

7 agent-es d'intégration ont accueilli 138 personnes durant les 39 permanences du samedi matin. Les sujets les plus abordés concernent des conseils et informations d'ordre général, les

cours de français et l'intégration sociale. La majorité des personnes accueillies est détentrice d'un permis B, C, F ou d'un passeport suisse.

Conseil

Information aux structures ordinaires

Un tableau des offres de cours de français est établi pour le Nord vaudois et mis à disposition.

Accueil

De la documentation est à disposition à la réception du JECOS et au secteur intégration. Tous les flyers proposés sont une source d'information

importante, particulièrement pour les primo arrivant-es.

Conseil et subvention aux projets d'associations locales

- L'association Farafina a conduit lors du premier semestre des ateliers de sensibilisation contre le racisme dans les 2 établissements primaires touchant plusieurs dizaines d'enfants. Le projet a été subventionné à hauteur de Fr. 5'000.-.
- L'association Bien être par l'apprentissage a organisé des ateliers de couture et d'anti-gaspillage chaque vendredi à la Maison Pré-du-Canal, réunissant une moyenne de 12 participantes. Le projet favorise l'intégration sociale et l'apprentissage de la langue. Une halte-garderie est à disposition. Le projet est subventionné à hauteur de Fr. 7'660.-.
- L'association Bien être par l'apprentissage a organisé un événement d'animations socio-culturelles et de dégustation de mets en provenance d'Algérie. 120 personnes y ont participé. Le projet a été subventionné à hauteur de Fr. 2'215.-.
- L'association NELA a organisé un événement culturel (exposition, témoignages et concert) à la Maison Pré-du-Canal dans le cadre de la Journée des réfugiés. Le projet a été subventionné à hauteur de Fr. 1'000.- par le secteur intégration.
- L'association Nouvelles perspectives a proposé des cours de français dans le quartier de la Villette. Ce projet répond à de réels besoins, et est l'un des rares projets de cours de langue se déroulant le samedi, le rendant accessible à des personnes qui, pour différentes raisons, ne peuvent se libérer en semaine. Le projet a été subventionné à hauteur de Fr. 1'000.-.
- L'association Umusurusuru propose une réflexion sur les incertitudes culturelles des jeunes et adultes migrants burundais entre 15 et 25 ans. Un accompagnement pour la construction du projet ainsi que des ateliers ont été organisés. 212 personnes ont participé à ces ateliers et formations. Un local a été mis à disposition de l'association. Le projet a été subventionné à hauteur de Fr. 2'700.-.
- Le collectif Amygdalia a organisé un café-concert au Café de la promenade sur les réfugiés grecs du Traité de Lausanne. 80 personnes y ont participé. Le projet a été porté par un historien et un groupe de folklore grec. Le projet a été subventionné à hauteur de Fr. 2'500.-.

Enfance

- Halte-garderie à l'Espace Traits d'Union
176 accueils en socialisation de 3 heures ont été proposés pour les enfants des apprenant·es des 3 associations de l'Espace Traits d'Union : Caritas, Lire et Ecrire et Tisserands du Monde. 8 nouveaux enfants, 499 présences sur 787 inscrits, en moyenne 3 enfants par accueil.
- Halte-garderie à la Maison Pré du Canal
Une halte-garderie est ouverte pour les enfants des parents qui participent aux activités de l'association Moulins pour tous, de la CCSI et des participantes aux tables-rondes Femmes-Tische. 66 accueils d'une demi-journée ont été réalisés avec 294 enfants dont 15 nouveaux inscrits.
- Une place à 100% aux jardin d'enfants « Jardin de Valou » et « Barjabul »
Dans ces jardins d'enfants privés, 17 enfants, en partie allophones, ont pu bénéficier d'une place d'une journée favorisant une meilleure socialisation.
- Parents référents
Les 10 parents référents ont soutenu à 26 reprises des parents d'élèves dans la compréhension du système scolaire vaudois. Plusieurs enseignant·es ont fait appel aux parents référents pour les séances dans les classes en début d'année.
- De la Maison à l'école
Ce projet de socialisation a accueilli d'avril à juin 162 enfants en vue de leur fréquentation du collège de leur quartier dès la rentrée d'août. Les enfants ont été répartis dans 18 groupes réunissant à chaque fois une enseignante et une agente d'intégration. Le projet s'est déroulé au sein de l'établissement Edmond Gillard et pour la première fois sous forme de projet pilote au sein de l'établissement Pestalozzi.
- Soutien à la parentalité
72 personnes, dont 60 femmes et 12 hommes, ont participé à des tables rondes Femmes-Tische sur des sujets liés à la parentalité : prévention dentaire et alimentation, santé des femmes et du nouveau-né, famille et médias, école primaire et offres parascolaires, le lien fait la force.

Employabilité

Dialogue emploi

Ce projet a offert un accompagnement à 7 personnes en recherche d'emploi ou avec le besoin d'orientation et de conseil. Ces personnes n'ont pas de mesure d'accompagnement de l'Office régional de placement.

Aide au courrier

L'association Verso a été mandatée pour accueillir 71 personnes n'ayant pas accès à du matériel informatique ou ayant des difficultés à rédiger le français : lettre de motivation, conception de CV, rédaction de lettres administratives et formulaires à remplir en ligne.

Vivre ensemble

Commission Consultative Suisses-Immigrés (CCSI)

La CCSI compte 52 membres. 10 séances plénières ont eu lieu. 19 pays étaient représentés ainsi que 4 associations partenaires. 8 membres du Conseil communal font partie des 5 groupes politiques représentés.

Un GT a été constitué dans le cadre des réflexions sur la réorganisation de la Commission, composée de 7 membres de la CCSI et accompagnée par l'organisation Momentum.

Une salle pour les associations à la Maison Pré-du-Canal

La Ville met à disposition deux salles de la Maison Pré-du-Canal aux associations membres de la CCSI.

5 associations utilisent de manière hebdomadaire ces salles (cours de danse, ateliers de robotique, etc.). D'autres associations utilisent ces salles de manière ponctuelle.

Programme de formation des agent·es d'intégration

23 agent·es d'intégration ont participé à 5 formations sur les thématiques suivantes : théâtre-forum pour la prévention du racisme,

accès au logement, prévention dentaire et alimentation, santé des femmes et santé du nouveau-né, prestations sociales du CSR.

Programme Femmes-Tische

8 agent·es d'intégration ont organisé 42 tables rondes sur les thématiques suivantes : assurance-maladie, budget équilibré, écogestes simples et efficaces, école primaire et offre parascolaire, famille et médias, le lien fait la force, logement, naturalisation, prévention dentaire et

alimentation, prévention du racisme, santé des femmes et du nouveau-né, santé mentale. 272 personnes ont participé, dont 224 femmes et 48 hommes. Les rencontres ont été animées en 8 langues : albanais, arabe, farsi, français, italien, portugais, russe et turc.

École de langues et cultures d'origine (ELCO)

Chaque semaine, dans les locaux communaux, 11 ELCO donnent des cours de langue première à des enfants.

Apprentissage du français et compétences de base

Cours de français à la plage

En juillet, 20 cours de français débutants de 2 heures ont été enseignés à 74 personnes allophones. 3 professionnelles de l'enseignement

de l'école Verso ont proposé le programme pédagogique. Les enseignantes ont travaillé en binôme avec des agent·es d'intégration.

Espace Traits d'union (ETU)

2 séances par an sont organisées avec les 3 associations présentes dans cet espace dédié à

l'apprentissage et l'antenne régionale du Bureau cantonal de l'intégration.

Subvention à Caritas

La Ville subventionne à hauteur de Fr. 76'400.- l'association Caritas pour la mise en œuvre de cours de français à l'ETU. L'offre d'encouragement linguistique comprend les niveaux A1, A2,

B1 et des ateliers fide. En 2024, il y a eu 1054 heures de cours pour un total de 259 participant·e-s.

Subvention à Lire et écrire

La Ville subventionne à hauteur de Fr. 42'000.- l'association Lire et Ecrire pour la mise en œuvre de cours de différents types d'apprentissage à l'ETU. En 2024, il y a eu 20 cours de différents types (cours de base, alpha, atelier informatique,

etc.), dont 35 heures de travail personnel d'approfondissement dans le cas d'un art. 32 ou formation qualifiante, et 52 heures d'accompagnements individuels pour les jeunes de 16 à 25 ans, pour un total de 189 apprenant-es.

Subvention aux Tisserands du monde

La Ville subventionne à hauteur de Fr. 4'000.- l'association Tisserands du monde pour la mise

en œuvre de cours de français aux publics relevant de l'asile à l'ETU.

Prévention du racisme

Parlons du racisme

La campagne annuelle a proposé le thème « Des mots qui blessent, des actes qui comptent ! ». Diverses actions ont été menées autour de la journée 21 mars – journée internationale de lutte contre la discrimination raciale, comme par exemple une projection du documentaire « Bienvenue chez moi » de Mireille Keita-Giligen, un concert de Thaïs Diarra, une campagne de

communication auprès d'élèves du CPNV pour la réalisation de l'affiche de l'événement, des ateliers de sensibilisation au sein des écoles yverdonnoises ou encore la réalisation d'un micro-trottoir. Au travers de ces actions de sensibilisation, la thématique de la lutte contre le racisme a été abordée auprès de plusieurs centaines de personnes.

Aide au développement

3 projets ont été soutenus (les mêmes qu'en 2023) pour un montant total de Fr. 60'400.- : «Protéger c'est soigner» au Cameroun, «Eau potable et assainissement» à Madagascar, «Formation et promotion de la santé infantile» au Pérou.

La Ville a accueilli le Prix Diaspora et Développement de la FEDEVACO à l'Aula Magna le 9 octobre 2024. La Ville a récompensé par le premier prix l'association Les amis d'Elembo avec une enveloppe de Fr. 10'000.-.